

[Traduction]

Si la Chambre est d'accord, j'ai l'intention de proposer l'adoption du seizième rapport plus tard aujourd'hui.

\* \* \*

● (1230)

### LA LOI SUR LE BUREAU D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

**L'hon. Doug Lewis (au nom du ministre des Transports)** demande à présenter le projet de loi C-142, intitulé Loi constituant le Bureau d'enquête sur les accidents de transport et modifiant certaines lois en conséquence.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le ministre a-t-il la permission de présenter ce projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

### LA LOI SUR LA CHAMBRE DES COMMUNES

MESURE MODIFICATIVE

**M. Patrick Boyer (Etobicoke—Lakeshore)** demande à présenter le projet de loi C-306, tendant à modifier la Loi sur la Chambre des communes (élections partielles).

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député a-t-il la permission de présenter ce projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

**M. Boyer:** Monsieur le Président, je demande à présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur la Chambre des communes, qui a trait aux élections partielles. Il a été certifié conforme à l'article 108 du Règlement et avis en a été donné en temps opportun. En résumé, le projet de loi prévoit qu'un bref d'élection sera émis dans les sept jours suivant la date où un siège est déclaré vacant à la Chambre des communes et que des élections seront tenues dans les 80 jours qui suivront.

[Français]

Monsieur le Président, ce projet de loi est appuyé par le député de Québec-Est (M. Tremblay).

[Traduction]

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

Présentation de projets de loi

### LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

MESURE MODIFICATIVE

**M. Patrick Boyer (Etobicoke—Lakeshore)** demande à présenter le projet de loi C-307, tendant à modifier la Loi électorale du Canada (retrait d'un bref d'élection).

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député a-t-il la permission de présenter ce projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

**M. Boyer:** Monsieur le Président, je demande à présenter un second projet de loi, tendant à modifier la Loi électorale du Canada et portant sur le retrait d'un bref d'élection. Il découle du projet de loi précédent qui porte sur la tenue rapide d'élections partielles pour combler toute vacance à la Chambre. Je terminerai en disant que le principe en jeu est celui de la prépondérance du droit qu'ont les des citoyens, aux termes de la constitution, d'être représentés à la Chambre sur toute considération d'ordre partisan dans le choix de la date d'élections partielles.

Ce projet de loi a été jugé conforme aux termes de l'article 108 du Règlement. Le préavis a été donné dans les délais requis et le projet de loi est appuyé par le député de Québec-Est (M. Tremblay).

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

[Français]

### AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

ADOPTION DU 16<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est):** Monsieur le Président, s'il y a consentement unanime, je propose:

Que le seizième rapport du Comité permanent des affaires émanant des députés, déposé plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

**M. le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

[Traduction]

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. Lewis:** Monsieur le Président, je souhaite présenter deux motions qui ont été discutées par les leaders parlementaires des deux partis d'opposition. Je crois que vous trouverez le tout acceptable. Avant de le faire, je voudrais revenir sur les travaux de la Chambre pour lundi et mardi prochains. Nous avons fait des progrès considérables hier après-midi et hier soir et je prévois que nous allons en faire autant aujourd'hui.